Sommaire

Il faut considérer l'incertitude comme une alliée	2-3
Rapport du Conseil de fondation	4
Les placements en 2020 ou l'apprentissage des erreurs de notre passé	5-7
Secteur 15-18 ans – les bénéfices du placement	8-9
Enfance et résilience : la vie au Foyer de Bagnes	10-11
Pêle-mêle de chiffres	12-13
«Si on a le courage en nous de lutter, tout est possible »	14
Un long voyage qui permet de se reconstruire	15
Recette de Charlotte	16
Bilan au 31 décembre 2020	17
Comptes condensés des charges et produits	18
Rapport de l'organe de révision	19
Donateurs 2020	20



Il faut considérer l'incertitude comme une alliée...

«Et toutes les fleurs, de toute la terre, soudain se sont mises à pousser, pousser à tort et à travers, sur la voie du chemin de fer, qui ne voulait plus avancer, de peur de les abîmer. Alors on est revenu à pied, à pied tout autour de la terre, à pied tout autour de la mer, tout autour du soleil, de la lune et des étoiles. A pied à cheval en voiture et en bateau à voiles. »

J. Prévert

Il y a des décennies que les eaux de la lagune de Venise n'ont été aussi transparentes, que des animaux sauvages n'ont étendu leur territoire jusque dans le cœur des cités, que le bal des avions dans le ciel ne s'est plus apparenté à une piste de danse sans cavalier. Le chant des grillons, le vol des milans, les bourgeons de mélèze, les jeux des enfants sur la rue... et si on ralentissait le rythme? Il a fallu une pandémie pour reprendre conscience de la beauté de la nature qui nous entoure, de la richesse de la présence de voisins, de la nécessité de donner des nouvelles et de s'inquiéter de nos proches.

Année charnière dans la balance de notre course effrénée à l'efficience, piqûre de rappel de nos fragilités ou période à oublier pour repartir encore plus vite? Cette année, la fondation Cité Printemps l'a finalement traversée avec calme. Accoutumé-e-s par nos métiers aux incertitudes, au point de les considérer comme des alliées, nous avons dès le début du lock down revisité nos concepts, modifié nos horaires, redistribué les places de travail des éducatrices et des éducateurs. Nous avons transformé une unité d'accueil d'adolescent-e-s en un groupe «hôpital » dans lequel, au plus fort de la crise, les symptomatiques et ceux qui avaient pris le risque de se rapprocher de Corona ont été invités à s'isoler avec la bienveillance du personnel d'encadrement dont les rares masques en tissus, cousus à la hâte, les ont fait infirmier-e-s. Face aux incertitudes, nous avons clamé nos convictions, dont celle que les enfants méritent le meilleur.

Puis sont venus les élans de solidarité. Les jeunes ont été admirables, créateurs de liens avec les aînés du couvent à Sion ou de la maison de la Providence à Bagnes. Ils ont accepté avec compréhension et résilience – je leur tire mon chapeau – toutes les entraves à leurs libertés, le port du masque, l'interdiction des sorties entre potes, l'école à distance, la restriction des visites à leurs proches ou la difficulté à décrocher une place de stage ou d'apprentissage. Le partenariat, la non-compétition avec les familles que nous côtoyions au quotidien ont certainement aussi favorisé cette traversée plutôt calme de la tempête mondiale. Il est possible pour les enfants et leur famille d'être bien tant à la maison qu'au foyer. Tous partenaires et responsables des placements, ce dogme de la prise en charge favorise la confiance mutuelle et la reconnaissance des compétences des familles.

Le rythme différent, l'école au foyer, l'annualisation des notes du premier semestre ont favorisé un accompagnement de plus grande proximité. Grâce au partenariat avec le Service de l'enseignement et l'Office de l'enseignement spécialisé, nous avons porté notre intérêt sur le Plan d'Etude Romand et sur la complexité du travail des enseignant-e-s. Je remercie M^{me} Nadia Zufferey, enseignante ressource, et M. Tounet Perraudin, enseignant spécialisé, de s'être intégrés à notre quotidien en pleine crise sanitaire. Ce soutien perdure, il enrichit la prise en charge globale des enfants et adolescent-e-s.



Si les jeunes ont été compréhensifs et solidaires pour la protection des plus vulnérables, il ne fut pas toujours aisé de les accompagner dans un monde aux perspectives obscures. On a beau dire que les masques n'entravent pas les capacités pulmonaires, la jeunesse a besoin de souffler, de respirer, d'aller humer l'air un peu plus loin que le foyer. Nombreux sont les enfants qui sont arrivés en urgence en raison d'un confinement devenu irrespirable au sein de leurs familles encore plus cabossées.

Heureusement qu'il y eut du calme dans cette année de mouvance. En profitant du répit avant le deuxième confinement, nous avons traversé les écueils en partenariat avec le service cantonal de la jeunesse pour réussir l'examen de la reconnaissance par l'Office Fédéral de Justice. Ce dernier a reconnu les prestations et le concept d'accueil délivrés par le foyer de Bagnes qui tourne à plein régime.

On avait pris l'habitude d'applaudir aux balcons, tous les soirs, les travailleurs de la santé. Je les associe à tout le personnel de Cité Printemps que je remercie pour leur exemplaire engagement, leur courage et leur dévouement. Elles et ils ont été quotidiennement au front en mettant au cœur de leurs préoccupations, le bien-être et la nécessité de l'accueil des jeunes.

Et si la simplicité, le calme, la solidarité, le partenariat, l'entraide, la proximité pouvaient être les enseignements de cette année funeste ?

Serge Moulin, directeur



Rapport du Conseil de fondation

Depuis plus de trente ans, je traverse presque quotidiennement le jardin public de la Planta. J'y croise des enfants des écoles enfantines, des élèves des classes primaires, des collégiens.

Même si en y regardant bien, les jeunes que je croise aujourd'hui sont les enfants de ceux que je croisais il y a 30 ans quand ce ne sont pas les petits-enfants des maturistes d'alors, en trente ans, le monde ne s'est pas transformé.



A l'échelle du temps, il semble que peu de choses ont changé. Au jardin public, les arbres sont toujours les mêmes. A l'échelle du temps, la nature est comme arrêtée tellement elle prend son temps.

Bien sûr qu'à l'échelle du temps les changements sont considérables. L'activité et les découvertes humaines, scientifiques, technologiques précipitent les changements et bousculent notre quotidien.

Mais les saisons se suivent, toujours dans le même ordre.

Or, depuis plus d'une année, la pandémie s'est invitée dans notre quotidien. Ses conséquences ne sont pas là pour nous aider. Elles bouleversent l'ordre des choses, font vaciller l'ordre établi. J'ose dire que pour beaucoup d'entre nous, surtout pour les jeunes, c'est une question de survie que d'avoir des relations, des contacts avec les autres. Et le danger de voir certains vaciller est plus que présent.

C'est pour cela que je remercie tellement chacune et chacun des collaborateurs de Cité Printemps. Tous sans exception à leur niveau et dans leur fonction ont apporté leur pierre à l'édifice, leur travail fait de compétence, de patience et surtout de générosité qu'ils ont accordées aux jeunes qui leur sont confiés et qui ont besoin de retrouver un environnement sain grâce auquel ils pourront construire leur avenir.

Mais je n'oublie pas les jeunes qui ont fait preuve d'une maturité et d'un sens des responsabilités remarquables. Ils ont largement répondu à l'appel de leurs ainés. Bravo à eux.

Merci à tous et courage pour les temps à venir.

Grégoire Dayer, président du Conseil de fondation



Les placements en 2020... ou l'apprentissage des erreurs de notre passé

Dans les années 80, la Suisse se réveille traumatisée. La population prend conscience de la souffrance infligée à des milliers d'enfants et de jeunes gens durant les décennies précédentes à travers ce que l'on appellera plus tard des placements forcés. Que ce soit pour être placés en institutions, foyers, hôpitaux psychiatriques ou auprès de familles d'accueil (souvent paysannes), des milliers d'enfants furent retirés à la garde de leurs parents (bien souvent des mères qui n'avaient pas d'autres torts que d'être célibataires et/ou pauvres) sans véritables garde-fous. L'un des épisodes les plus traumatisants reste ainsi le programme «Les enfants de la grand-route» qui, pendant plus de 40 ans, visait à sédentariser par le placement forcé en famille d'accueil ou en institution des enfants yéniches afin de « lutter contre le vagabondage ». D'autres récits, tout autant dramatiques, nous donnent des frissons et rares sont les familles à ne pas avoir un oncle, une grande tante ou un vaque cousin éloigné concerné.

Aujourd'hui connus et reconnus, les personnes désormais adultes ont reçu des excuses officielles (d'abord en 1986, puis réitérées en 2013) de la part de la Confédération. Depuis 2017, les victimes ont droit à une contribution financière de solidarité.

Ces placements abusifs, arbitraires et forcés font partie de l'histoire sombre de notre pays. Moindre mal, ils servent de base à tous les placements actuels. Sous l'angle du « plus jamais ça », les autorités, les services de protection de l'enfance, les tribunaux et les institutions s'emploient à systématiquement peser l'intérêt entre un placement et un maintien du jeune, de l'enfant, au domicile de ses parents. Les placements sont ensuite systématiquement requestionnés et analysés afin qu'ils ne s'éternisent pas au-delà des véritables besoins de protection et/ou de soutien aux familles. Ajoutons également que les conseillers, curateurs et décisionnaires sont désormais de véritables professionnels du monde de l'enfance au courant des enjeux liés aux systèmes familiaux et au développement de l'enfant alors qu'autrefois le curé ou le président de commune faisait autorité sans questionnements quant à leurs compétences. Le placement comme ultima ratio, comme dernier recours et avec, si possible, l'aval et la collaboration des parents, voilà ce qui anime désormais systématiquement les professionnels de la protection de l'enfance aujourd'hui.

D'ailleurs, les chiffres de 2020 au secteur 6-15 ans de Cité Printemps vont dans ce sens. En décembre 2020, 70 % des jeunes sur le secteur le sont par décision de leurs parents (placements dits « volontaires », souvent conseillés dans leur démarche bien évidemment. Le solde des placements fut ordonné par une autorité de protection ou tutélaire (placements civils). Et encore, dans les placements civils, il n'est pas rare de se retrouver face à des parents en accord avec le placement et en totale collaboration avec les éducateurs du foyer, se rendant ainsi acteurs du placement de leur enfant et favorisant ainsi son épanouissement. On peut voir dans ces chiffres, mais également à travers nos propres expériences au quotidien, que des progrès indéniables ont été réalisés depuis les années sombres citées plus hauts. Aujourd'hui, chaque mesure de placement est analysée, objectivée, remise en question annuellement, validée et sujette à recours. Toutes ces mesures visent à éviter au maximum les erreurs du passé et, tout du moins, à laisser une place à la parole de chacun, enfant compris.

Avec ce cadre professionnel et juridique entourant le placement des enfants, la nécessité de celuici peut donc également se mesurer au taux d'occupation des secteurs. Cette année 2020 aura été



particulière puisque la crise sanitaire nous aura poussé à bloquer l'arrivée de nouveaux jeunes ainsi qu'à accélérer le retour au domicile pour d'autres, ce qui fut finalement une bonne chose. Malgré tout, le secteur 6-15 aura été complet à plus de 86 % sur l'ensemble de l'année (98 % avant le confinement de mi-mars 2020).

Quant à Equinoxe, groupe d'accueil et d'hébergement d'urgence fraîchement créé, il a affiché un taux de remplissage de 75 % tout au long de l'année 2020 avec 32 jeunes accueillis en tout, et ce malgré deux mois de fermeture lors du confinement d'avril-mai.

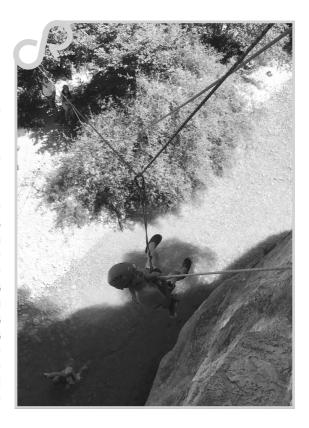
Et quid des principaux intéressés, les jeunes accueillis? Ne nous voilons pas la face, la grande majorité d'entre eux préféreraient, dans l'absolu, être ailleurs. Mais malgré des débuts parfois difficiles lors de leur arrivée à Cité Printemps, la plupart d'entre eux trouvent finalement une sécurité et un équilibre qu'ils n'avaient souvent pas expérimentés jusqu'ici. De nombreux «anciens » viennent ainsi régulièrement nous rendre visite. Parfois pour nous demander de l'aide ou des conseils, la plupart reviennent plutôt pour nous faire part de leurs réussites et avec le besoin d'échanger sur leur passé. S'il est parfois cocasse d'apprendre, sur le tard, les bêtises qu'ils ont pu faire plus jeunes, il est surtout touchant de voir avec quelle justesse, quelle prise de recul et quelle objectivité, ils peuvent poser un regard lucide et critique sur leur passage à Cité Printemps. Ces visiteurs d'un jour ou réguliers sont





reconnaissants du soutien qui leur a été accordé à un moment compliqué de leur vie, nous confortant ainsi dans nos pratiques et notre mission, mais nous poussant également à individualiser au maximum notre prise en charge, notre accompagnement.

Comme le relève un rapport de 1'OFJP « (...) les placements abusifs, arbitraires et forcés font partie de l'histoire sombre de notre paus ». Maigre consolation pour les victimes, leur reconnaissance aura au moins eu le mérite de secouer le système de protection de l'enfance et de mettre en place des mesures qui tendent à éviter au maximum les injustices d'autrefois. Tant les procédures actuelles que les chiffres liés à l'occupation ou le témoignage des ieunes nous démontrent que nous sommes sur la bonne voie. Si l'Histoire permet à notre société de ne pas répéter les erreurs du passé, c'est qu'elle nous est utile.



Steve Germanier, coordonnateur du secteur 6-15 ans

PS: je m'étais promis d'écrire un rapport de secteur « Covid-free », tant cette pandémie occupe tout notre espace, toutes nos pensées. Malgré tout, il m'est difficile ici de ne pas remercier sincèrement et chaleureusement tous les collaborateurs pour leur engagement, leur disponibilité, leur bienveillance, leur dévouement et leur grand professionnalisme durant cette période de crise. Tout n'est pas terminé, et de loin, à l'heure où sont écrites ces quelques lignes. Mais à voir avec quelle solidarité nous avons traversé cette période, je ne peux qu'être confiant pour les éventuelles nouvelles épreuves qui nous attendent. Un grand merci à vous !

Secteur 15-18 ans - les bénéfices du placement

Afin de parler des bénéfices du placement à Cité Printemps, la parole a été donnée à 3 jeunes, encore placé(e)s ou parti(e)s de l'institution, 3 jeunes aux histoires de vie et au parcours institutionnel bien différents.

«Cité Printemps a remis en quelque sorte des barrières et des limites à ma vie qui en manquait. J'ai pu vivre mon enfance entourée de personnes dans la même souffrance. Bien sûr qu'un placement est difficile à vivre, le manque d'amour parental, de liens familiaux, la vie en groupe est bien différente de celle à la maison. Mais Cité Printemps essaie de le compenser autrement avec des activités que je n'aurais jamais pu pratiquer en dehors, de la peau de phoque, de la grimpe, du ski, des activités qui aussi moindre qu'elles puissent paraître apportent une force mentale en se surpassant. Le positif est qu'en vivant avec des personnes en difficultés elles aussi, on se sent quand même moins seul. (...) Cité printemps met son cœur à l'ouvrage, on s'y sent bien, elle a une structure qui permet de faire quelque chose de sa vie, un bon encadrement. » B.J., 24 ans, dont le placement s'est terminé en 2015, a relevé que « d'avoir mon frère avec moi, un soutien scolaire si nécessaire et des éducateurs à l'écoute a été soutenant ».

«Pour moi le placement a été bénéfique, car j'ai pu faire un apprentissage, j'ai pu bénéficier de la phase de progression et j'ai eu la possibilité de passer mon permis de conduire. J'ai aussi pu apprendre à gérer les problèmes de la vie et à lâcher prise avec les relations compliquées avec ma famille. Je pense que Cité Printemps m'a sauvée car si j'étais restée chez ma mère je ne sais pas si j'aurais refait un apprentissage et pu devenir autonome comme je le suis actuellement. (...) L'accompagnement que j'ai eu m'a beaucoup aidée, quand je suis arrivée j'étais renfermée sur moi et maintenant je peux dire les choses que j'ai sur le cœur. Les éducateurs sont toujours présents, mais pas que. Il y a aussi les maîtres socio-professionnels (MSP) et tout le personnel de Cité Printemps. (...) » M., 22 ans, dont la fin de placement s'était fait courant 2020.

«Ce que je retire de positif pour moi dans ce placement c'est tout d'abord qu'il pousse vers l'autonomie tout en étant accompagné. Les conseils sont pertinents, on fait de la prévention sur les sujets importants qui touchent beaucoup de jeunes adultes (surendettement, insalubrité, malnutrition, etc.)». Quant à l'accompagnement éducatif, S. 17 ans, placé actuellement à Cité Printemps en parle de manière positive, « Une oreille attentive de la part des éducateurs qui sont toujours prêts à entendre ce qu'on a à dire, à proposer ou à raconter. ».

En lisant ces témoignages, les bénéfices des placements semblent évidents. Toutefois, ils n'en restent pas moins difficiles à vivre. Ce qui est constaté, au quotidien, est la nécessité que les jeunes deviennent acteurs de leur réussite, qu'ils trouvent, avec le soutien éducatif, leur propre chemin, leurs envies, leurs aspirations. Relevé à plusieurs reprises, la vie en communauté reste délicate, comment être un individu à part entière dans un groupe d'adolescent-e-s, avec les règles mais également les limites institutionnelles. « (...) on se préoccupe des besoins du groupe tout entier alors que chaque personne a des besoins différents, car elle a des valeurs différentes et des buts différents. » (S.). Ces difficultés liées à la vie en communauté semblent parfois générer de grandes souffrances. « (...), on ne nous apprend pas à s'aimer, au contraire, on nous met en compétition, en comparaison avec les autres, ce qui entraîne de la jalousie, de la perte de confiance en soi et des complexes d'infériorité » (B.J).



Comment remédier à ces difficultés relevées par les bénéficiaires eux-mêmes ? Comment faire évoluer la prise en charge éducative pour répondre davantage aux besoins des jeunes placés à Cité Printemps? La réponse reste de renforcer l'accompagnement en individuel, faire du «sur mesure» pour chaque jeune. Ces témoignages nous démontrent que le virage que le secteur 15-18 ans a pris, il y a 2 ans, était le bon et que nous devons persévérer dans cette direction. La prise en charge éducative s'est toujours voulue individuelle, mais les ressources actuelles permettent davantage cet accompagnement personnalisé associé à de la prévention en lien avec la situation de chacun des adolescent-e-s placée-s. Certes, la vie de groupe comporte son lot de difficultés, mais il ne serait pas juste d'omettre qu'elle permet également l'acquisition d'apprentissages utiles pour leur vie future.

Enfin et au vu de la situation si particulière à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui, il était intéressant de demander à ces jeunes, la manière dont ils vivent la crise de la COVID.

«La Covid a changé ma vie en positif, j'ai su me remettre en question et grâce au chômage technique à développer avec mon fiancé une entreprise qui tourne bien. Je dois tout ça à la Covid. » B. J.

«Mal ...car je voudrais pouvoir profiter de sortir, voyager et j'ai eu du souci pour trouver une place de travail. Pouvoir aller voir ma famille au Liban mais c'est impossible pour le moment. Je trouve que la situation n'est pas évidente et cela me rend triste. » M.

«En soi, l'épidémie de Covid ne me fait absolument pas peur. En revanche, j'ai peur du comportement des gens face à elle. Tout le monde cherche des coupables. (...) Moi je trouve que les jeunes ont beaucoup de mérite dans la lutte contre la Covid, (...) ils respectent du mieux qu'ils peuvent les règles sanitaires. » S.

Pour conclure, je tiens à remercier ces 3 jeunes d'avoir accepté de répondre à mes questions, permettant aussi la réflexion sur l'évolution de l'accompagnement éducatif que propose Cité Printemps. Mes remerciements vont également à l'ensemble du personnel pour leur travail et leur engagement auprès de nos hénéficiaires

Céline Moulin, coordonnatrice du secteur 15-18 ans

Enfance et résilience : la vie au Foyer de Bagnes

Anna Freud, pionnière de la notion de résilience, comparait la vie à une partie d'échecs. Selon ses propos, les premiers coups sont importants, car ils donnent la direction, mais il reste de jolis coups à jouer tant que la partie n'est pas terminée. Les premiers coups de la vie ont été durs pour les enfants accueilli-e-s au Foyer de Bagnes et le placement dans une institution socio-éducative s'est avéré nécessaire pour elles/eux. Si la séparation visant la protection de l'enfant peut être vécue difficilement, les bénéfices sont souvent nombreux tant pour l'enfant que pour sa famille. Cet espace temporel favorise en effet la réflexion, la verbalisation et l'écoute de l'enfant. Le placement peut également s'avérer être un excellent outil thérapeutique permettant la prise de conscience, comme vous aurez l'occasion de le lire ci-après dans les témoignages de Kevin et de sa mère. Il est évident que les expériences de mesures de placement peuvent varier en fonction de différents facteurs (durée du placement, âge de l'enfant, lieu d'accueil, etc.), chaque situation ayant ses propres particularités. Toutefois, notre expérience démontre que le placement en tant que mesure de remplacement au sens de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant est aujourd'hui indispensable. Le haut taux d'occupation à Cité Printemps constitue un exemple de cette réalité. Concernant plus particulièrement le Foyer de Bagnes, le groupe s'est enrichi de nouvelles arrivées au fil des mois pour être plus que complet depuis octobre 2020 en accueillant une fratrie de trois.

Les projets à l'épreuve de la pandémie

Malgré les difficultés liées à la situation sanitaire que nous connaissons toutes et tous, l'année 2020 fut une année pleine de projets pour le Foyer de Bagnes. Moyennant des adaptations afin de préserver la santé des un-e-s et des autres, plusieurs prestations ont vu le jour ou se sont développées dans le nouveau secteur de Cité Printemps. Je peux notamment mentionner la location d'un appartement dans le village de Champsec afin de permettre aux enfants qui ont en besoin de rencontrer leurs parents dans un espace neutre et convivial. De nombreuses animations, comme la grimpe ou encore des activités hippiques sont également venues compléter le panel des prestations offertes aux enfants. L'objectif à travers ces activités reste le même : répondre aux besoins des enfants accueilli-e-s au Foyer de Bagnes et offrir un accompagnement sur-mesure.

Je tiens à relever qu'en ces périodes difficiles, les enfants ont été exemplaires. Elles et ils se sont montrée-s solidaires envers les publics les plus à risques que ce soit à travers des dessins d'encouragement pour le personnel et les résident-e-s du home la Providence à Montagnier ou à travers la vente d'oranges pour Terre des hommes.

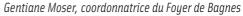
Les enfants acteurs de la société

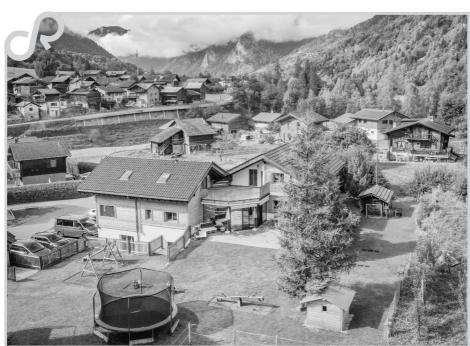
Afin de poursuivre notre mission d'institution amie des enfants et dans la perspective de renforcer les droits participatifs des enfants accueilli-e-s au sein de notre foyer, elles et ils ont activement participé au projet de la «Constituante des enfants». Il nous a paru nécessaire que les enfants au bénéfice de mesures de protection participent également à cette démarche, unique en Suisse, qui leur donne la parole. Pour rappeler le contexte, la population valaisanne acceptait en 2018 l'initiative en faveur de la révision totale de sa Constitution datant de 1907. À travers le projet de la Constituante des enfants, l'objectif était d'identifier les préoccupations des jeunes et de leur permettre d'exprimer leur opinion sur leur future Constitution. L'objectif in fine étant que ces réflexions soient prises en considération par la Constituante. Pour ce faire, deux intervenantes spécialement formées pour animer ces moments sont

venues questionner les enfants accueilli-e-s au Foyer de Bagnes. À travers ce projet, les jeunes ont notamment pu exprimer leurs préoccupations : environnement et climat, famille, santé, école, diversité et égalité, etc. Elles et ils ont argumenté leurs points de vue et ont dû trouver des compromis. Cette expérience a été riche à différents niveaux. Elles et ils ont pu transmettre des propositions concrètes pour réécrire la constitution cantonale.

Enfin, je souhaite remercier chaleureusement les professionnel-le-s du Foyer de Bagnes pour leur enthousiasme, leur motivation et la qualité de l'accompagnement qu'elles et ils offrent aux enfants accueilli-e-s au sein de notre foyer. Un grand merci au comité de l'Arche de Noël ainsi qu'aux nombreuses et nombreux bénévoles pour leur soutien infaillible. Je profite également de ces quelques lignes pour remercier l'ensemble du réseau gravitant autour des enfants, à commencer par les parents, les intervenant-e-s en protection de l'enfant, les enseignant-e-s, donateurs/trices, etc. Votre collaboration est essentielle au développement harmonieux des enfants accueilli-e-s dans notre foyer.

Pour conclure, je souhaite exprimer mon admiration pour les enfants que nous accueillons. Malgré «les premiers coups durs», c'est avec beaucoup d'espoir qu'elles et ils évoluent au sein du Foyer de Bagnes. Accompagné-e-s et soutenu-e-s par une équipe pluridisciplinaire dévouée et des bénévoles engagé-e-s, elles et ils bâtissent leurs rêves, laissent libre cours à leurs aspirations et se projettent vers l'avenir en ayant confiance dans le futur.





Pêle-mêle de chiffres

Pour chacun d'entre nous. l'année 2020 a été particulière à plus d'un titre. Je ne vais pas y revenir, mais me pencher sur quelques chiffres qui participent à ce but auguel nous aspirons tous, arriver à un bénéfice du placement des jeunes. En 2020, pour travailler à ce résultat, il a fallu qu'une somme considérable de nombres s'accordent pour boucler ce premier exercice complet englobant les deux nouvelles structures créées dans le courant 2019. Comme la partie officielle d'entre eux est publiée en fin de rapport dans un ordre comptable parfaitement ordonné selon les normes en viqueur, je profite de la place qui m'est donnée pour vous en « conter » quelques-uns d'une manière un peu plus désordonnée...



129 jeunes hébergés 13 hors canton 18'731 journées entamées journées civiles 23'009

Repas de la cuisine de Sion

13'578 pour les jeunes pour les éducateurs 5'138

145 pour des visiteurs

Soit un total de 18'861 repas (21'850 en 2019) Dont 924 végétariens, 169 végétaliens, 921 sans porc

782 autres (sans gluten, sans lactose, sans ail, sans céleri, sans fromage, sans carottes,...)

Secteur socioprofessionnel

- 10 jeunes en stage de transition (25 mois)
 - 1 jeune en stage d'occupation durant 2 mois
- 25 journées de travail en cuisine
- 31 journées de travail à l'atelier
 - jeunes suivis pour conseil/orientation. accompagnement vers l'employeur
- 11 stages extérieurs suivis par les MSP

3 secteurs éducatifs

4 groupes 6-15, 1 groupe d'hébergement d'urgence, f 2 groupes éducatifs d'adolescents, f 1 groupe à Champsec/Bagnes

1 immeuble de 5 étages, 3 grandes maisons, 6 studios (phase de progression), 2 appartements

1 table d'hôtes

Des subventions de l'Etat du Valais et de l'OFJ, des dons de particuliers et de la Loterie Romande

9 véhicules - 1 colonie

125 personnes salariées - 49,1 EPT Coût total de CHF 6'060'910.05

43 éducateurs – moyenne âge: 42.3 – ancienneté (sans nouveaux groupes): 10,4 ans

5 membres de la direction, 9 aux services généraux, 14 remplaçants, 22 stagiaires, 4 apprentis dont 2 en reconversion professionnelle, 4 veilleuses, 3 animateurs pastoraux, 1 secrétaire, 2 MSP, 18 soutiens scolaires Ancienneté moyenne: 9.0 – Âge moyen: 43.2

C'est beaucoup et peu à la fois si tous ces éléments, unis à une force et une volonté incroyables de l'ensemble des intervenants permettent de porter les jeunes accueillis et de les mener vers les buts auxquels ils aspirent.

Merci donc à tous et particulièrement à l'ensemble des collaborateurs de l'intendance et de l'administration pour leur investissement personnel inconditionnel au service des jeunes et de l'ensemble de la maison.

« Si on a le courage en nous de lutter, tout est possible »

Vous qui lisez ces quelques mots, j'espère que cela pourra vous être utile. Avant même d'être placé en urgence à Cité Printemps, ma situation à la maison, avec mes parents et l'hygiène n'étaient pas hyper bien. Mais le jour où on m'a arraché de ma famille, il y a eu un déclic pour ma maman. Je fus triste et la vie dut continuer. Avec le temps, chacun a évolué de son côté. Mon père et ma mère n'habitent plus au même endroit. Ma mère s'est occupée de l'hygiène et elle voit un psychologue. Moi, de mon côté, j'avais commencé l'école dans le cycle où j'étais sensé aller, puis je suis parti à Cité Printemps à Bagnes. J'ai changé d'école, puis je voyais de plus en plus ma maman et mon père en appel. Au fil du temps, j'ai travaillé sur moi-même et aujourd'hui je suis de moins en moins stressé. Jusqu'à aujourd'hui, où j'ai passé plus qu'un an et demi de placement, je peux rentrer tous les week-ends et je sais que ma fin de placement sera à la fin de l'année scolaire. A quelques mois près, je serai resté deux ans au foyer.

Je sais que je n'oublierai jamais les liens, les amitiés que j'ai pu tisser ici. Je n'oublierai jamais la super ambiance qu'il y a au foyer. Mais je vais revoir tous mes autres ami-e-s, mon école, mon village et encore ma famille, etc. Je ne vais pas tout laisser derrière ces bons moments passés et les bons et bonnes ami-e-s que je me suis faits et faire semblant d'oublier tout cela. Je vais rester en contact avec mes ami-e-s, puis très certainement les revoir, pareil pour les autres jeunes et les éducateurs.

Puis aujourd'hui, me voilà en train d'écrire ces quelques mots. Pour ceux qui sont en train de me lire, qu'ils soient placé-e-s ou non, dans le besoin ou non, je vais juste vous dire que des années ça peut sembler long et ça peut l'être, mais si on a le courage en nous de lutter, tout est possible. Même si tu peux perdre beaucoup d'un seul coup, tu peux aussi gagner énormément!!!

Merci de m'avoir lu et j'espère avoir pu aider ou bien encourager quelques-uns. Bon courage et bonne suite à vous.





Un long voyage qui permet de se reconstruire

Voilà, je me présente, Nicole, la maman de Kevin. Nous sommes arrivés à la fin de deux années de placement au foyer de Cité Printemps. Ce fut un voyage long, semé d'embûches, de peurs, d'angoisses, de questions, mais aussi de joies, de petits gestes du quotidien qui ont égayé ce chemin. Nous sommes passés du jour où il a dû quitter le foyer familial, un moment terrible où tout bascule et bouleverse une existence, au jour où il peut finalement, après deux ans, réintégrer la maison.

Ces deux années nous ont fait grandir chacun de notre côté, nous ont permis de nous reconstruire et de nous retrouver.

Kevin s'est tout de suite bien intégré et malgré la situation, il a su apprécier la vie au foyer. Les éducateurs et les éducatrices l'ont entouré, aidé et conseillé tout au long de ce placement. Ils ont effectué un travail remarquable pour créer un climat serein et calme. Kevin a pu bénéficier de visites aux musées, d'activités de toutes sortes, de camps comme le camp au Tessin ou à Maya Joie à la Fouly. J'ai toujours pu compter sur le soutien des éducateurs et des éducatrices. Le directeur, Monsieur Moulin, ainsi que la coordonnatrice, Madame Moser et l'intervenante en protection de l'enfant m'ont aidée et soutenue tout au long de ces deux années.

Un grand merci à tous !!!

La situation des enfants placés diffère pour chacun, mais au sein d'une équipe soudée, les enfants retrouvent une famille.

Nicole



Recette de Charlotte

Charlotte, 15 ans a participé au concours TOP Chef au CO. Brillamment qualifiée pour la finale cantonale, elle nous a expliqué qu'elle « a voulu faire ce concours pour pouvoir voir un peu le monde de la compétition culinaire. Plus tard, je voudrais suivre cette voie. L'année prochaine, j'aurai le plaisir de partager ma passion avec les cuisiniers de Cité Printemps. »

Très généreuse, elle nous livre une de ses recettes ci-dessous. Bravo Charlotte!



Sauce sérac de chèvre, fleurs et poivre blanc

Ingrédients:

1 yoghourt nature 90 g de sérac de chèvre 1 CS de fleurs séchées Menthe Poivre blanc Fleurs de sel

Ustensiles:

Petite terrine Fourchette Cuillère à soupe

Marche à suivre :

Mettre le sérac dans la petite terrine avec le reste des ingrédients Mélanger Mettre dans les verrines

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

ACTIF	2020	2019
ACTIFS CIRCULANTS Trésorerie Caisse CCP BCV Exploitation	689 356.87 13 882.05 142 592.02 532 882.80	342 720.99 11 990.50 128 323.99 202 406.50
Créances résultant de prestations de service Débiteurs pension Réserve pour débiteurs douteux C/C Fondation Sainte Famille	193 458.40 194 780.75 -1 322.35	282 095.30 197 596.65 -1 336.75 85 835.40
Stocks Stock cuisine	4 981.30 4 981.30	5 624.45 5 624.45
Actifs de régularisation Actifs anticipés	72 244.30 72 244.30	150 165.40 150 165.40
ACTIFS IMMOBILISÉS Immobilisations corporelles meubles Mobilier Agencement fixe Véhicules TOTAL DE L'ACTIF:	208 263.90 1 756.50 152 436.80 54 070.60 1 168 304.77	352 787.80 2 634.80 269 098.10 81 054.90 1 133 393.94
PASSIF	2020	2019
DETTES À COURT TERME Dettes à court terme résultant d'achats et de prestations de services Créanciers Créancier Sainte Famille c/c Etat du Valais	471 371.76 316 419.60 54 319.15 100 633.01	497 100.39 447 978.45 49 121.94
Passifs de régularisation et provisions à court terme Passifs transitoires	137 131.84 137 131.84	78 469.78 78 469.78
DETTES À LONG TERME Prêt de la Fondation Sainte-Famille	374 400.00 374 400.00	405 600.00 405 600.00
FONDS PROPRES Capital social Découvert reporté	0.00 500 000.00 -500 000.00	0.00 500 000.00 -500 000.00
Réserves et fonds affectés Bénéfice table d hôtes Activités autofinancées	185 401.17 50 905.00 134 496.17	152 223.77 30 070.55 122 153.22
TOTAL DU PASSIF:	1 168 304.77	1 133 393.94

COMPTES CONDENSÉS DES CHARGES ET PRODUITS - PRIX DE REVIENT PAR JOUR

Libellés	Comptes 2020	PRJ	Budget 2020	PRJ	Comptes 2019	PRI
Nombre de joumées de présence Journées hors canton	23 009.00 3 632.00		24 526.50 3 294.00		20814.00 3333.00	
Nombre de journées valaisannes	19377.00		21 232.50		17 481.00	
CHARGES		:		!		
Personnel	6 060 910.05	263.41	5 976 424.35	243.67	5 187 624.30	249.24
besoins medicaux	12 098.15	0.53	7, 700.60	0.31	582.25	0.36
Alimentation a boissons Ménage	204 772.50 22 576 90	0.90	187 253.25	0.04	34 667 50	0.99
Entretien & Réparations	194 419.60	8.45	261 108.80	10.65	294 869.40	14.17
Utilisation des installations	177 421.32	7.71	153 478.25	6.26	130 559.88	6.27
Energie & Eau	78 711.10	3.42	84 785.75	3.46	76 451.30	3.67
Ecole, formation et loisirs	142 513.50	6.19	157 565.65	6.42	133 740.75	6.43
Bureau & Administration	71 235.52	3.10	81 507.65	3.32	75 990.50	3.65
Autres frais d'exploitation	9 381.75	0.41	8 885.30	0.36	10 139.75	0.49
Total charges	6 974 040.39	303.10	6 947 572.50	283.27	6 138 772.93	294.93
PRODUITS						
Contributions de répondants ou parents	1 624 523.15	70.60	1 618 785.50	00.99	1 400 201.97	67.27
Loyers & Intérêts	2 331.25	0.10	25 200.00	1.03	7 693.75	0.37
Produits divers	3 494.00	0.15	7 000.00	0.29 71.77	5 778.15	0.28
บบแบบนแบบร ส วนมหะกบบร	962 525.00	40.13	911 045.55	37.17	910 921.00	44.13
Total produits	2 553 673.40	110.99	2 562 529.05	104.48	2 332 594.87	112.07
DEFICIT	4 420 366.99	192.11	4 385 043.45	178.79	3 806 178.06	182.87
Subvention accordée Complément accordé pour foyer de Bagnes	4 385 000.00 136 000.00		4 385 000.00		3 650 000.00 205 300.00	
Subverition a rembourser	100 000.01				49 121.34	

Fidag

GENÈVE I JURA I VALAIS I VAUD

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de Fondation Cité Printemps à Sion

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de votre fondation pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et à l'acte de fondation, aux statuts et au règlement de la fondation.

Fiduciaire FIDAG SA

Christophe Pitteloud Expert-réviseur agréé Réviseur responsable

Sion, le 9 mars 2021 Exemplaire numérique

Annexes: comptes annuels établis par la fondation

DONATEURS 2020

Nous tenons à remercier vivement toutes les personnes, les entreprises, les fournisseurs qui régulièrement ou ponctuellement nous apportent leur soutien par leur appui financier et leur don en nature. (par ordre alphabétique)

ALI Gypserie-Peinture, Grimisuat Antonioli Philippe, Bramois

Arlettaz-Brack Chantal et Dominique, Lausanne

Bitz & Savoye SA, Sion

Bitz Électricité SA, St-Léonard

Blanc & Duc SA, Sion Bonnard Boris, Zinal Bornet Patrick, Sion

Boulangerie Gaillard et Fils SA, Sion Bourban Carthoblaz Christine, Salins

Bourgeoisie de Sion

Cave Antoine et Christophe Bétrisey, St-Léonard

Clivaz Réjane et Christophe, Sion

Commune d'Evionnaz
Commune de Charrat
Commune de Crans-Mon

Commune de Crans-Montana Commune de Nendaz

Commune de Saint-Léonard Conforti SA, Martigny Conrad Rombaldi SA, Sion Cretton Nathalie et Didier, Muraz

Du Fay de Lavallaz Valérie, Sion Dubosson Fernand, Troistorrents

Eversys SA, Sierre Felix Bureautique, Sierre Fellay Serge, Martigny

Feuerloscher Nu-Swift AG, Bienne Frédéric Dumoulin SA, Uvrier

Frossard Charpente et Menuiserie Sàrl, Vollèges

Gaillard Erika et Joël, Orsières Garage Sédunois SA, Sion

Garage du Mont-Blanc Moulin SA, Martigny-Croix

Genoud Willy, Vollèges

Glassey Vinciane, Clèbes

Hauri Pascal, Sion

Héritier Fromages SA, Sion Imprimerie Fiorina Sàrl, Sion

Jacquod Eric, Bramois

Juillerat Emmanuelle et Olivier, Sion

Kiwanis Club, Martigny Libero Moto Pannatier SA, Sion Lutz Distributions AG, Glis Mabillard Pierrette, Sierre Maccaud Sébastien, Bramois

Machoud Charlotte et Jean, Le Châble

Marché du Meuble SA, Sion Maret Maria et Alexandre, Saxon Marques Albuquerque Dalia Maria, Sion

Médidranse SA, Sembrancher Meugnier Mercedes, Sierre Mittaz José, Le Châble Mukuna Gabriel, Sion Nanchen Philippe, Lens

Oiken SA, Sion

Pitteloud Christophe, Bramois Putallaz Charles-Albert, Aven Roduit Bernard, Grimisuat Roduit-Bourban Immobilier, Sion Rossier Geneviève et Gérard, Sion Rouiller Francoise et Jean-Daniel. Sion

Roux Jean-Richard Sàrl, Sion

Samuel Rossier Transports SA, Le Châble

Sierro Christophe, Sion

Vaudoise assurances, Lausanne Villa des Dames SA, Le Châble